



Traduire les objectifs de son Projet Alimentaire Territorial dans ses achats de denrées alimentaires pour la restauration collective Communauté d'agglomération du Sicoval (31)



Région Occitanie
Département Haute-Garonne

Bénéficiaire
SICOVAL, l'agglomération du Sud-Est Toulousain

Partenaires
Direction régionale de l'ADEME en Occitanie

Modalités
Nb de jours d'accompagnement : 5

Financement : ADEME

Les chiffres-clés du projet
Le marché est divisé en 18 lots mono ou multi-attributaires qui ont des rythmes de remise en concurrence ou de révisions de prix différents selon le type de denrées.
L'achat représente actuellement un budget de 700 000 € HT/an en moyenne.

Date de lancement
Novembre 2020

Pourquoi agir ?

Le Sicoval est en charge de la rédaction du marché public de denrées alimentaires pour le service de restauration collective scolaire de 24 communes. La collectivité doit prendre en charge depuis 2017 le service de rédaction du marché public d'autres communes dans le cadre d'une gouvernance dédiée, lui donnant un rôle clé pour introduire davantage de produits sains et durables en restauration collective (5 000 repas/jour).

Les orientations stratégiques de ce marché sont déjà définies par un comité de gestion spécifique intégrant maires et élus de certaines communes adhérentes au groupement.

La volonté d'aller plus loin dans la recherche d'une alimentation de qualité, saine et respectueuse de l'environnement sans surcoût, a été réaffirmée afin d'aller dans le sens de la loi EGALim et du Projet Alimentaire Territorial de la collectivité. Des clauses pour faciliter l'introduction de produits sous Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine (SIQO), issus de l'Agriculture Biologique ou de circuits courts, avaient déjà été introduites, mais c'est surtout le besoin de faciliter le positionnement de l'offre territoriale qui a été identifié pour cet accompagnement.

Soutien technique et financier de la DR ADEME

La Direction régionale Occitanie de l'ADEME a apporté un soutien technique et financier au Sicoval pour accompagner la construction de sa démarche d'achats responsables de denrées alimentaires de la définition des besoins jusqu'au suivi d'exécution. La mission a été confiée à SYNETHIC.

Application

Le service Commande Publique du Sicoval a travaillé sur plusieurs axes en lien avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial en cours :

- La révision de l'allotissement du marché actuel,
- L'indexation des prix des denrées alimentaires,
- L'affinement du sourçage des fournisseurs locaux.

Sensible à l'enjeu d'introduction de produits locaux pour favoriser la relance de l'économie territoriale suite à la crise sanitaire, un atelier de sensibilisation a réuni le comité de gestion, les élus, le personnel de cuisine et les gestionnaires des achats. Cet atelier a permis de mieux définir les orientations stratégiques futures pour ce marché : aller dans le sens de la loi EGAlim en mettant en relation les producteurs et les acheteurs.

La structure du marché a été revue dans ce sens :

- Des clauses pour faciliter la mise en œuvre du PAT ont été introduites dans les spécifications techniques de certains lots facilement accessibles en local et récurrents comme la viande bovine ou les légumineuses.
- Des spécifications techniques ont été ajoutées pour exiger que certains poissons achetés de manière récurrente par la collectivité (colin, cabillaud) bénéficient de l'écolabel MSC Pêche Durable ou d'un équivalent.

Pour certains lots, la réflexion sur la mise en place d'un plan de progrès afin d'engager les fournisseurs à proposer des produits sous SIQO et garantissant une juste rémunération des producteurs a été entamée.

L'obligation pour les fournisseurs de programmer des rencontres avec des producteurs a aussi été inscrite dans le marché.

“ Nous cherchions à aller dans le sens de la loi EGAlim mais aussi du projet alimentaire territorial, en favorisant la rencontre entre les producteurs locaux et la restauration collective. ”

Sylvie ORTOLAN
Chargée de mission achats au Sicoval

FOCUS

Les principes fondamentaux de la commande publique et en particulier le principe de non-discrimination s'opposent par principe à la prise en compte d'un critère géographique dans l'attribution des marchés. Pour autant, des outils existent, qui permettent de faciliter l'accès des entreprises locales à la commande publique, notamment l'allotissement et le sourçage.

Toutefois, s'approvisionner en circuits courts ne signifie pas systématiquement réduire les impacts environnementaux de l'acte d'achat (émissions de GES notamment – voir <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/1883-alimentation-les-circuits-courts-de-proximite.html>).

Les Projets Alimentaires de Territoire ou PAT, tels que définis à l'article 111-2-2 du code rural et de la pêche maritime, permettent de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs pour développer une agriculture plus durable sur les territoires et d'améliorer la qualité de l'alimentation. Ils peuvent être un vrai levier pour les collectivités dans leurs achats de denrées alimentaires plus durables.



POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME :
<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/4679-vers-une-alimentation-plus-durable-en-restauration-collective-9791029715808.html>
- Le site du bénéficiaire :
<https://www.sicoval.fr//fr/accueil.html>
- Le site de l'ADEME en Région :
<https://www.occitanie.ademe.fr/>

CONTACTS

- Bénéficiaire : Sylvie Ortolan
Tél : 06 80 31 57 30 sylvie.ortolan@sicoval.fr
- ADEME Direction régionale Occitanie
ademe.occitanie@ademe.fr
- Accompagnateur : amo@synethic.fr